

## Objet de la consultation

TRAVAUX D'AMENAGEMENT TRAVAUX D'AMENAGEMENT RUE DE  
LA GAUDREE, RUE MARIE POUSSEPIN, RUE LAMBERT ET RUE  
ROBERT BENOIT  
PARC ECONOMIQUE LAVOISIER  
COMMUNE DE DOURDAN

## LOT 2: ECLAIRAGE PUBLIC

## Bordereau des Prix Unitaires

MODIFICATIONS			PHASE	DCE
DATE	INDICE	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE	
08/09/2014	0	Initial		sept-14

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PRIX U H.T.
<b>CHAPITRE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES</b>			
1,01	<p>Dépose des candélabres existants</p> <p>Ce prix rémunère la dépose et l'évacuation de candélabre; La déconnexion des câbles, la dépose du candélabre, la démolition du massif de fondation et le démontage de l'ensemble des équipements présents sur les support déposés. Y compris démolition et évacuation en décharge du massif béton de fondation.</p> <p>L'unité :</p>	u	
1,02	<p>Dépose des armoires existantes</p> <p>Ce prix rémunère la dépose et l'évacuation des armoires éclairage existantes; La déconnexion des câbles, la démolition du massif de fondation et le démontage de l'ensemble des équipements présents. Y compris démolition et évacuation en décharge du massif béton de fondation.</p> <p>L'unité :</p>	u	
<b>CHAPITRE 2 : TRAVAUX D' ECLAIRAGE</b>			
	<p>Fourniture et pose de candélabre</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de candélabre défini au CCTP.</p> <p>Ce prix comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en place de la remontée en cuivre nu avec raccordement au réseau de terre (sertissage) de 25 mm<sup>2</sup>,</li> <li>- la fourniture et la mise en place des tiges de scellement à partir de gabarits,</li> <li>- le terrassement et coulage du béton pour massif dosé à 350 kg,</li> <li>- le déchargement du mât lors de la livraison de la fourniture,</li> <li>- le stockage si nécessaire sur le site avec maintien des caractéristiques du matériel : <ul style="list-style-type: none"> <li>. la tenue mécanique,</li> <li>. l'état des surfaces,</li> <li>. la propreté,</li> </ul> </li> <li>- le transport au point de levage,</li> <li>- les vérifications mécaniques, électriques de l'ensemble des constituants,</li> <li>- l'assemblage sur le site des différents éléments constituant le mât sauf la lampe,</li> <li>- le câblage intérieur au candélabre,</li> <li>- un coffret de protection et de raccordement,</li> <li>- le dressage du mât, <ul style="list-style-type: none"> <li>. la mise en place et le serrage des écrous de fixations (écrous - contre écrous),</li> <li>. la mise en place des protections galvaniques si nécessaire,</li> <li>. après dressage du mât, mise en place des lampes et réglage des optiques lumineuses,</li> <li>. vérification et réglage de la verticalité de l'ensemble,</li> </ul> </li> <li>- La protection bitumineuse des pieds de candélabres d'éclairage</li> <li>- les raccordements au réseau d'éclairage public,</li> </ul>		

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PRIX U H.T.
	<p>. l'exécution de l'ensemble nécessaire (au bon fonctionnement du réseau) des têtes de câble avec isolement par gaine thermo-retractable en doigt de gant y compris E4R,</p> <p>- la protection par fusible et barrette de neutre sur préhenseur à coupure omnipolaire d'intensité appropriée à la puissance, dans un coffret conforme à la norme C17200,</p> <p>- mise à la terre candélabre, luminaire et appareillage y compris toutes sujétions.</p>		
2,01	<p>Mât 8,00m + crosse + lanterne + équipé en 96 LED 500mA L'unité :</p>	u	
2,02	<p>Fourniture et pose d'armoires éclairage Ce prix rémunère la fourniture et les prestations nécessaires au transport, à l'approvisionnement d'armoires entièrement équipées. Cette prestation comprend :</p> <p>Le tableau comprendra :</p> <p>Tout matériel de commande et de protection pour trois départs, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- protection générale,</li> <li>- contacteur, disjoncteur,</li> <li>- l'horloge astronomique,</li> <li>- interrupteur de mise en service manuel - arrêt automatique,</li> <li>- un système d'éclairage de l'armoire et une prise de courant</li> </ul> <p>- l'armoire sera équipée de plusieurs départs comprenant chacun un disjoncteur différentiel 1A temporisé à 250 millisecondes,</p> <p>- un piquet de terre sera implanté à proximité et raccordé à une barrette de terre permettant la mesure de celle-ci et ne devra pas être supérieur à 2 Ohms. L'unité :</p>	u	
2,03	<p>Fourniture et déroulage de câble d'éclairage public basse tension R02V 4x25 mm<sup>2</sup></p> <p>Ce prix rémunère la démolition de regards de visite, bouches ou grilles avaloirs, têtes d'aqueduc, etc... Il comprend la réalisation de la fouille, la démolition des ouvrages, le relevage des gravats, le chargement sur engins de transport et l'évacuation à la décharge agréée, y compris frais de décharge, les remblais et toutes sujétions.</p> <p>Le mètre :</p>	ml	
2,04	<p>Fourniture, déroulage et raccordement de cuivre nu 25mm<sup>2</sup> comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture, le transport et l'approvisionnement de câblette cuivre nu 25mm<sup>2</sup>,</li> <li>- la mise en œuvre et déroulage en fond de fouille de la câblette et sertissage</li> <li>- le raccordement dans les candélabres et consoles,</li> <li>- le raccordement dans l'armoire,</li> </ul>		

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	U	PRIX U H.T.
2,05	<p>Le mètre :</p> <p>Raccordement sur candélabre ou réseau existant</p> <p>Ce prix rémunère toute intervention sur les câbles du réseau d'éclairage, raccordement ou déconnexion d'un tronçon ou d'un candélabre sur indication du maître d'œuvre, conformément au CCTP, y compris la dépose et repose du candélabre, la démolition et réfection du massif et évacuation en décharge agréée. Il comprend également les terrassements pour accéder au câble et toutes sujétions imposées par les contraintes environnantes.</p>	ml	
	L'unité :	u	
2,06	Essais et mise en service		
	<p>Ce prix rémunère l'ensemble des mesures effectuées pour essais avant et après la mise en service des réseaux d'éclairage public, y compris frais d'établissement et remise de rapports des relevés de contrôle en 3 exemplaires.</p>		
	Le forfait :	f	
<b>CHAPITRE 3 : INSTALLATIONS ET FRAIS DE CHANTIER</b>			
3,01	<p>Installations et frais de chantier</p> <p>Installations de chantier comprenant vestiaires, bureaux, avec raccordements électricité, eau, téléphone, chauffage, tout à l'égout, entretien pendant toute la durée des travaux</p> <p>repli et remise en état des lieux. Conformément aux spécifications du C.C.T.P.</p> <p>Le mètre :</p>	ml	
3,02	<p>Barriérage et signalisation provisoire</p> <p>Conformément aux spécifications du C.C.T.P. et au règlement de la voirie communale</p> <p>Le mètre :</p>	ml	
3,03	<p>Plans de récolement/DOE</p> <p>Ensemble des plans de récolement établis par un géomètre sous la forme d'un levé numérique sur cd-rom et de trois tirages. Conformément aux spécifications du C.C.T.P.</p> <p>L'ensemble des réseaux devront être relevés par un géomètre dans les fouilles en X,Y,Z afin d'avoir une précision classe A</p> <p>Le forfait :</p>	Forf	
	<b>Chapitre 4: OPTION 1</b>		
4,01	<p>Mât 8,00m + crosse + lanterne + équipé en lampe 140 w cosmowithe en remplacement des lampes à LED</p> <p>L'unité :</p>	u	